

Doctorat en Démographie

I. Description sommaire :

1. Contexte

La démographie est une discipline qui se fonde sur l'étude des populations humaines en termes d'évolutions quantitatives et qualitatives. En plus de l'étude des phénomènes démographiques fondamentaux (mortalité, natalité, migrations, nuptialité), la démographie permet également de mettre un éclairage sur d'autres aspects comme l'emploi, la santé, l'éducation, l'évaluation démo-économique des politiques publiques, la pauvreté et les inégalités et l'accès aux services sociaux de base ... La démographie possède ses propres méthodes et outils d'analyse (analyse de cohorte, analyse transversale, diagramme de lexis...) et fait appel à des connaissances et des méthodes diverses provenant d'autres disciplines comme la statistique, l'économie, la sociologie, l'informatique.

Cette formation doctorale vise la formation à la recherche par l'acquisition d'une capacité de recherche scientifique de haut niveau et d'enseignement en milieu universitaire dans le domaine de la démographie. Elle offrira à tout-e doctorant-e la possibilité de collaborer aux recherches des chercheur-e-s programmées par le Laboratoire GES_3D, d'être intégré-e-s à des équipes de recherches multidisciplinaires et de bénéficier des moyens de travail disponibles.

La formation doctorale en Démographie est axée sur les thématiques suivantes :

- Genre, Inclusion Sociale et Droits Humains
- Pauvreté, Inégalités sociales et Développement humain
- Gouvernance et Evaluation des Politiques Publiques

Cette formation doctorale sera focalisée sur les axes de recherche du CEDOC suivants :

- Fenêtre démographique d'opportunité : les conditions d'un bon développement démographique
- Education, formation professionnelle et participation au marché du travail
- La pauvreté et ses facettes : de la pauvreté monétaire (seuil de pauvreté, population vulnérable, classe moyenne) à la pauvreté
- Le chômage et la pauvreté chez les jeunes
- La santé sexuelle et reproductive
- Les inégalités sociales

2. Objectifs

Les objectifs de la formation doctorale sont multiples :

- Renforcement des chercheur.e.s scientifiques de haut niveau dans les domaines précités ci-dessus ;
- Formation par la recherche des lauréat.e.s chercheur.e.s et cadres de haut niveau spécialistes ayant de grandes capacités de s'intégrer dans les établissements supérieurs de formation, dans les départements gouvernementaux et dans des organisations et entreprises privées dont les activités ont besoins de connaissances sur les populations ciblées .

3. Stages professionnels

Il est prévu d'accompagner et compléter les connaissances professionnelles des étudiant.e.s thésard.e.s inscrit.e.s dans la formation doctorale de l'INSEA par des stages dans les entreprises nationales et internationales partenaires de l'INSEA. Ces stages, dont la durée sera déterminée en commun accord entre le directeur de thèse et le directeur du CEDOC feront l'objet des rapports de stage.

Chaque doctorant.e inscrit.e dans la formation doctorale de l'INSEA effectuera un stage professionnel en liaison avec sa spécialisation et selon ses besoins spécifiques compte tenu du profil de sa formation initiale.

L'organisation de ces stages sera supervisée par l'unité de recherche d'accueil du doctorant/de la doctorante et le CEDOC.

4. Formations complémentaires spécifiques à la formation doctorale

Il est prévu d'introduire des formations complémentaires spécifiques à la formation doctorale de l'INSEA pour un volume horaire total de 200 heures.

La formation complémentaire inclut des cours communs, des cours spécifiques au doctorant/à la doctorante selon le profil de celui-ci/celle-ci et en accord avec son directeur/sa directrice de thèse.

Les cours obligatoires communs pour chaque doctorant.e sont :

- Méthodologie de la recherche et rédaction de rapport et d'articles scientifiques
- Gestion et analyse du cycle de projets
- Langues et techniques de communication
- Développement personnel et organisation du travail
- Entreprenariat et création d'entreprises
- Didactique en sciences dans l'enseignement supérieur
- Analyse Genre et inclusion sociale
- Enquêtes statistiques et démographiques
- Problématiques, théories et politiques des changements sociodémographiques
- Projets et programmes de développement : acteurs, territoires et contextes
- Développement et programmation informatique

Les cours obligatoires spécifiques selon les profil/sujet de thèse du/de la doctorant(e) sont :

- Méthodes d'analyse et de projections démographiques et actuarielles
- Méthodes d'évaluation des données démographiques
- Méthodes d'estimation indirecte en démographie
- Conception d'enquêtes statistiques
- Analyse et modélisation des données statistiques
- Santé sexuelle et reproductive
- Migrations et urbanisation
- Méthodes d'analyse de la pauvreté et des inégalités

5. Autres activités :

D'autres activités seront programmées. Il s'agit de :

- La participation dans l'organisation et la contribution à des manifestations ;
- La participation dans les forums ingénieur et innovation R&D ;
- L'implication dans les activités pédagogiques de l'INSEA.

II. Conditions d'accès

1. Dossier de candidature

L'accès à la formation doctorale en Démographie se fait sur la base d'un dossier de candidature selon les conditions suivantes :

- Disposer d'un diplôme d'ingénieur d'état de l'INSEA en Démographie, en Statistique-Démographie, en Actuariat-Finance ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Satisfaire aux prérequis et critères d'admission prévus ;
- Avoir un excellent dossier académique et des aptitudes à la recherche (notes, mentions, stages, recherches, publications...).

L'examen du dossier de candidature est basé sur les résultats du cursus universitaire. Il tient compte notamment des éléments suivants :

- La moyenne générale ;
- Les mentions obtenues par semestre du cycle universitaire.

2. Prérequis scientifiques et pédagogie

Les prérequis scientifiques et pédagogiques dépendent des thématiques et axes de recherche du CEDOC. Les prérequis seront fixés par une commission pédagogique pour chaque thématique et axe de recherche de la formation doctorale.

3. Procédures de sélection

L'admission à la formation doctorale en Démographie passe par les étapes suivantes :

- Etude du dossier de candidature ;
- Entretien comportant une présentation orale d'un pré-projet sur le sujet de thèse : les candidat.e.s retenu.e.s sur la base de leur dossier sont convoqué.e.s à un entretien scientifique par affichage sur site de l'INSEA et par email. L'entretien tiendra compte des aptitudes de communication du candidat/de la candidate, de sa motivation et de ses connaissances dans le thème choisi du sujet de la thèse. Une attention particulière sera donnée à sa disponibilité pour réaliser les travaux de la thèse. Les résultats de la sélection sont présentés par le CEDOC au directeur de l'INSEA pour approbation officielle. La liste des candidat.e.s admis.es sera publiée sur le site de l'INSEA et ces derniers/dernières seront également informé.e.s par courrier du résultat de la sélection ;
- Avis de la structure de recherche d'accueil et du Directeur sur la candidature.